

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL  
Nom chimique  
Type de produit Mélange  
Code produit 3712-FZL

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages déconseillés - Non approprié pour les travaux à domicile (bricolage).

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MIX PLAST SARL  
ZA de l'avenir - Le devois  
30600 Vestric et Candiac France  
Téléphone : +33 466 711 447 Fax +33 466 711 643  
Site web [www.mix.fr](http://www.mix.fr)  
sds contact : +33(0)466 711 447/+33(0)679110230 [fds@mix.fr](mailto:fds@mix.fr)

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Aérosol 1	Aérosol - Catégorie 1

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol (CAS No.: 107-98-2)||acétate de n-butyle (CAS No.: 123-86-4)||acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (CAS No.: 108-65-6)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.
P312	Appeler un un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans un centre de traitement agréé.

### Phrases EUH

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
--------	-------------------------------------------------------------------------

### 2.3 - Autres dangers

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Même après usage, ne pas percer ou incinérer.  
- Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
oxyde de diméthyle, éther méthylique	n°CAS : 115-10-6 Numéro d'identification UE : 603-019-00-8 N°CE : 204-065-8	52,7999967	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas -	Non applicable
acétate de n-butyle	n°CAS : 123-86-4 Numéro d'identification UE : 607-025-00-1 N°CE : 204-658-1	13,5333314	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
xylène	n°CAS : 1330-20-7 Numéro d'identification UE : 601-022-00-9 N°CE : 215-535-7	8,8666654	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 STOT RE 2 - H373 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	n°CAS : 108-65-6 Numéro d'identification UE : 607-195-00-7 N°CE : 203-603-9	2,333333	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol	n°CAS : 107-98-2 Numéro d'identification UE : 603-064-00-3 N°CE : 203-539-1	2,333333	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
2-méthylpropane-1-ol, isobutanol	n°CAS : 78-83-1 Numéro d'identification UE : 603-108-00-1 N°CE : 201-148-0	0,9333332	Eye Dam. 1 - H318 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
Hydrocarbures, C9, aromatiques	n°CAS : Numéro d'identification UE : N°CE : 918-668-5	0,9333332	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H335) - H335 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 - Description des premiers secours

##### En cas d'inhalation

- Appeler immédiatement un médecin.
- Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
- en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

##### Après contact avec la peau

- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### Après contact avec les yeux

- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- Appeler immédiatement un médecin.

##### En cas d'ingestion

- Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.
- Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Symptômes et effets - En cas d'inhalation

- Aucune information disponible.

##### Symptômes et effets - Après contact avec la peau

- Provoque une irritation cutanée.

##### Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

- Aucune information disponible.

##### Symptômes et effets - En cas d'ingestion

- Aucune information disponible.

#### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 - Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

##### Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risque d'explosion en cas d'incendie.
- En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

- Aérosol extrêmement inflammable (H222)
- Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.
- Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
- Equipement spécial de protection en cas d'incendie
- bottes de pompiers (HO A29 ou A30)
- combinaison pare-flamme (EN469)
- Dispositif de conteneur à air comprimé (NF EN 137)
- gants pare-flamme (EN 659)

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Conserver à l'écart de la chaleur.
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
- Évacuer la zone.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Conserver à l'écart de la chaleur.
- Maniement sûr: voir rubrique 7

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
- RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.
- Ventiler la zone concernée.

#### Techniques inappropriées

- Conserver à l'écart des .? (matières incompatibles à indiquer par le fabricant).

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
- les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Éviter une introduction dans l'environnement.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Même après usage, ne pas percer ou incinérer.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Aucune information disponible.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver à l'écart de la chaleur.
- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Tenir à l'écart de vêtements et d'autres matériaux incompatibles.
- RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
- Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 - Paramètres de contrôle

### 8.2 - Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- DIN EN 374



## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

- Protection du corps  
appropriée: Combinaison complète de protection



- Caractéristiques exigées: antistatique  
- Directive 89/686/CEE & EN ISO 20344  
- Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.  
- Protection oculaire  
appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- DIN EN 166  
- Appareil de protection respiratoire  
approprié: Casque/capuche de protection respiratoire



- Appareil filtrant combiné (EN 14387)  
- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Aérosol Typique de solvant
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		< 0 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		> 23 °C	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		1,212 kg/l 20°C	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Pas soluble	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	736 g/l
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
- 2-METHOISSIS-1-METHYLETYLACETATE: stable, mais avec de l'air peut lentement donner des peroxydes qui explosent en raison de l'augmentation de la température.
- 1-METHOISSIS-2-PROPANOL: absorbe et dissout dans l'eau et dans les solvants organiques, dissout différents plastiques; c'est stable mais avec l'air peut lentement donner des explosifs aux peroxydes.
- Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.
- Aérosol extrêmement inflammable (H222)
- Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- ACETATE DE N-BUTYLE: les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- ISOBUTANOL: réagit violemment avec les acides organiques. Réaction explosive avec les halogènes, le trichlorure de phosphore.
- 2-METHOISSIS-1-METHYLETYLACETATE: il peut réagir violemment avec les oxydants et les acides forts et les métaux alcalins.
- 1-METHOISSIS-2-PROPANOL: peut réagir dangereusement avec les agents oxydants forts et les acides forts.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
- Ne pas laisser au contact de l'air.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Acide
- Eau
- nitrates
- Substances fortement oxydantes

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

- potassium t-butoxide
- Acide nitrique
- Acide sulfurique et acide sulfureux
- Agent oxydant
- Métaux alcalins

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
- ISOBUTANOL: CO, CO2.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

<b>acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
LD50 oral (rat)	> 12000 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 14000 mg/kg
LC50 inhalation (rat)	0.74 mg/l/4h
<b>xylène (1330-20-7)</b>	
LD50 oral (rat)	> 3500 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 5000 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 4200 mg/kg
LC50 inhalation (rat)	6700 ppm (4h)
<b>acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)</b>	
LD50 oral (rat)	6190 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

- Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 - Toxicité

##### Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

##### Toxicité : Substances

<b>acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
EC50 48 hr crustacea	44 mg/l
LC50 96 hr fish	18 mg/l
ErC50 algae	397 mg/l 72h
ErC50 other aquatic plants	397 mg/l 72h
NOEC chronic crustacea	23,2 mg/l
NOEC chronic algae	196 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	196 mg/l
<b>xylène (1330-20-7)</b>	
LC50 96 hr fish	2,6 mg/l
ErC50 algae	1,9 mg/l
ErC50 other aquatic plants	1,9 mg/l
NOEC chronic fish	> 1,3 mg/l
NOEC chronic crustacea	1,17 mg/l
<b>acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)</b>	
EC50 48 hr crustacea	> 500 mg/l
LC50 96 hr fish	> 100 mg/l

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

ErC50 algae	> 1000 mg/l 72h
ErC50 other aquatic plants	> 1000 mg/l 72h
NOEC chronic fish	47,5 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 100 mg/l
NOEC chronic algae	>= 1000 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	>= 1000 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. - Transport par voie terrestre (ADR/RID)
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Les réglementations nationales doivent être également observées!

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 - Numéro ONU

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

Numéro ONU (ADR) : UN1950  
Numéro ONU (RID) : UN1950  
Numéro ONU (IMDG) : UN1950  
Numéro ONU (IATA) : UN1950

### 14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : AÉROSOLS inflammables  
Nom d'expédition des Nations unies (RID) : AÉROSOLS inflammables  
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : AÉROSOLS inflammables  
Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : AÉROSOLS inflammables

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 2  
ADR Code de classification: 5F  
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 2  
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 2  
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 2  
Pictogrammes



### 14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage :  
Groupe d'emballage (RID) :  
Groupe d'emballage (IMDG) :  
Groupe d'emballage (IATA) :

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

### 14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non

### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### **ADR**

ADR Code de classification: : 5F  
ADR Dispositions particulières : 190+327+344+625  
ADR Quantité limitée (LQ) : 1 L  
Quantités exceptées ADR : E0  
Instructions d'emballage ADR : P207 LP02  
Dispositions spéciales d'emballage ADR : PP87 RR6 L2  
Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP9  
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :  
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :  
Code-citerne ADR :  
Dispositions spéciales citernes ADR :  
Véhicule pour le transport en citerne :  
ADR catégorie de transport : 2  
ADR code de restriction en tunnel : D  
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR : CV9 CV12  
Dispositions spéciales - Colis : V14  
Dispositions spéciales - Vrac :  
Dispositions spéciales - Exploitation : S2  
ADR Danger n° (code Kemler) :

#### **RID**

Dispositions particulières :  
Quantité limitée (LQ) :  
Quantités exceptées :

#### **IMDG**

Dispositions particulières :  
Quantité limitée (LQ) :  
Quantités exceptées :  
Instructions d'emballage :  
Dispositions spéciales d'emballage :  
Instruction(s) IBC :  
Dispositions IBC :  
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :  
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :  
Codes EmS : F-E, S-E  
Arrimage et manutention :  
Séparation :  
Propriétés et observations :

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

### IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                                      736 g/l

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit                      - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
3	26/07/2019	RUBRIQUE 1 - 2 - 3 - 9
2	05/11/2018	RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise RUBRIQUE 2: Identification des dangers RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants RUBRIQUE 4: Premiers secours RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques RUBRIQUE 12: Informations écologiques RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation RUBRIQUE 16: Autres informations
1	10/09/2015	

Textes des phrases réglementaires

## BUMPER PAINT PEINTURE STRUCTUREE GRIS FZL AEROSOL

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammable. - Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
Press. Gas	gaz sous pression
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

\*\*\* \*\*